

LE BRAS DE FER DES ÉCOLES DU 1ER SECTEUR

28-09-2009

1/7. Les parents d'élèves du secteur ont organisé une rencontre autour de la fermeture des garderies du soir. Ils se mobilisent avec leurs enfants mardi soir devant l'hôtel de ville.

Les familles des 11 écoles qui se sont vu fermer la garderie gratuite des 1er et 7e arrondissements de Marseille, se sont données rendez-vous hier à la maison de quartier des Lices, où la mairie de secteur et la fédération des parents d'élèves (FCPE) ont tenté de trouver des solutions d'urgence. C'est avec stupéfaction que les parents ont appris lundi dernier que la mairie centrale, par ailleurs absente hier, ordonnait aux directeurs des écoles de fermer les garderies du soir, mises en place à l'instigation des services de Patrick Mennucci depuis l'an dernier.



Les parents d'élèves du 1er secteur se sont réunis à la maison de quartier des Lices pour protester contre la fermeture des garderies gratuites du soir mises en place un an plus tôt par la mairie de secteur. (Photo ROBERT TERZIAN)

« Le problème des garderies du soir traînait depuis des années, c'est pourquoi le maire de secteur avait proposé une solution », raconte Annie Levy-Mozziconacci, administratrice FCPE du 7e arrondissement. L'an dernier, quatre écoles avaient bénéficié de ce système de garde gratuit après la classe, système contre lequel la Ville a pris « une mesure loufoque et irrespectueuse », estime l'administratrice, puisque les familles des 11 écoles concernées par les fermetures sont aujourd'hui « prises en otage ». Une décision qui paraît d'autant plus « incompréhensible » que les services de la Mairie avaient l'an dernier signé toutes les conventions d'occupation nécessaires aux directeurs pour ouvrir le dispositif de garderie.

Pour le maire de secteur, Patrick Mennucci, qui a recentré ses budgets « animation » en direction des enfants et des adolescents, « certaines zones, comme le 1er arrondissement, sont des zones prioritaires où l'on observe plus de précarité » et le service de garde gratuite « correspond aux besoins de développement de Marseille en donnant aux salariés les moyens de travailler correctement ».

Une garderie devant l'hôtel de ville

C'est pourquoi l' élu propose que le service Education de la mairie centrale assure directement ces garderies. « Je prends l'engagement d'affecter la somme de 70 000 euros à ce service, pris sur les fonds d'animation de la mairie du 1er secteur. »

Forts de la proposition, les parents d'élèves ont décidé d'entamer un bras de fer avec les services de la Ville et s'engagent dans une action commune. Dès mardi soir prochain, les familles des écoles du 1/7 se donnent rendez-vous avec leurs minots à 17h30 devant l'hôtel de ville pour « une garderie symbolique ». Une délégation de parents d'élèves devrait remettre les pétitions aux services de Danièle Casanova, adjointe à l'Education, et l'action devrait se poursuivre tout au long de la semaine pour à terme, « rassembler tous les parents d'élèves de Marseille » et obtenir « une unité de traitement pour toutes les écoles ».

EMMANUELLE BARRET

La mairie ne lâche pas le morceau

Du côté des services Education de la mairie centrale, l'initiative du maire du 1er secteur d'organiser des garderies gratuites dans les 11 écoles s'est déroulée « sans aucune autorisation préalable », selon Danièle Casanova, adjointe à l'Education. Le quiproquo est à son comble quand les services de la mairie du 1/7 garantissent « une collaboration depuis un an sur le dossier des garderies avec la mairie centrale », d'après Morgane Turc, adjointe à l'Education pour le 1/7. Le dispositif serait « passé en force », selon les mots de Danièle Casanova, qui estime que « ces garderies sauvages ne répondent pas aux critères administratifs et de sécurité ».

Autre problème, financier cette fois, la mairie de secteur aurait « consommé l'intégralité de son budget animation » et la mairie centrale de son côté n'aurait pas attribué de budget en 2009 pour instaurer les garderies gratuites. Et de rappeler qu'un « appel d'offres sera lancé à cet effet auprès d'organismes habilités en matière de garde d'enfants » mais qu'à ce jour, « aucune ligne budgétaire ne permet de payer les animateurs ». Affirmant rester « ouverte à toute proposition », l'adjointe au maire refuse « un dispositif qui ne peut pas exister dans le cadre juridique actuel ». « Je n'ai signé aucune convention d'occupation de locaux scolaires après 16h30 », s'efforce-t-elle de rappeler en même temps que « la responsabilité des directeurs d'établissements en cas d'accident ».



En attendant qu'un appel d'offres soit lancé par la Ville en direction d'organismes « habilités », les parents d'élèves restent pour le moins sur le carreau d'une décision, qui pénalise avant tout le quotidien de près de 300 familles du 1er secteur.

E.B.

Ajoutez à vos favoris



COMMENTAIRES UTILISATEURS

Evaluation utilisateurs

Affiche 1 de 1 commentaires

Tous ensemble !

Ecrit par: Parents de Marseille le 28-09-2009 10:48

Nous nous associons aux efforts des parents d'élèves du 1er secteur, et nous serons nombreux, de partout dans Marseille, à venir demain manifester notre colère contre cette politique de la ville qui refuse d'assumer de manière pérenne l'accueil périscolaire du soir, dans les écoles primaires.

Rejoignez-nous !

Sur facebook :

<http://www.facebook.com/event.php?eid=167699000812&ref=mf>

Sur le blog :

<http://etude-surveillee-marseille.over-blog.com/article-36569751.html>

-
- » [Signaler ce commentaire à l'administrateur](#)
 - » [Répondre à ce commentaire](#)
 - » [Voir les 2 réponse\(s\)](#)

Affiche 1 de 1 commentaires

AJOUTER VOTRE COMMENTAIRE

Nom

E-mail

Titre

Commentaire

Caractères restant: 600

m'avertir par mail si ce commentaire est suivi

Veuillez répondre à la question:

1	5	GRU	NRJ	
02	ABT	LBG	178	<input type="text"/>
28W	2	J57		